



jean-louis.renault0524@orange.fr

Contribution de Jean-Louis RENAULT, GAELA (Groupement d'Analyses et d'Études de Loire-Atlantique)



Le réchauffement climatique comme moyen d'augmenter taxes et impôts

La peur, bien avant l'argent, le sexe et la paresse, semble être le principal moteur de la condition humaine.

« Selon un processus analogue à celui du XIV^e siècle, les méfaits des écorcheurs facilitèrent l'acceptation d'un impôt régulier ».

Boris Bove in « Le temps de la guerre de Cent Ans » à propos de la fiscalité sous Charles VII (1403-1461).

Au XIV et XV^e siècles, s'il n'y avait pas eu la peur des chevauchées anglaises, des Grandes Compagnies et autres écorcheurs, les rois de France et leurs conseillers n'auraient pas pu faire accepter par les sujets, l'augmentation et la création de nouveaux impôts et taxes. Dont certains devenus permanents.



1439 Création de l'impôt permanent

Au Moyen Âge, le roi se contentait du revenu de ses domaines héréditaires et de péages et taxes sur l'usage des banalités (fours, moulins, ponts...). Il ne pouvait imposer ni taxes ni impôts sur les revenus des propriétaires. Seule la guerre lui permettait d'obtenir des États Généraux l'autorisation de prélever un impôt, provisoire, pour la « Taille des lances ».

Le 2 novembre 1439, l'impôt permanent est créé en France par une ordonnance promulguée à Orléans par Charles VII. Acceptée par les États Généraux, cette « Taille » est destinée à financer une armée royale permanente entretenue par le Trésor Royal, afin de mettre fin aux agissements des bandes d'Écorcheurs qui sévissent dans les Provinces et poursuivre la reconquête du Royaume.

La Taille devient ainsi annuelle. Elle est versée par feu (foyer), dans tout le Royaume directement au Roi par l'intermédiaire d'officiers royaux (fonctionnaires).

De nos jours, les malheurs de cette interminable guerre (1328-1453) sont quelque peu oubliés. Mais, pour les gouvernements, quels qu'ils soient, la peur demeure un puissant levier pour faire accepter, par le contribuable, de nouveaux prélèvements, la création de nouvelles taxes et l'augmentation de celles existantes.

Faire peur aux gens en prévoyant une évolution apocalyptique et certaine du climat a remplacé avantageusement, pour l'État, la crainte des pillages, viols, massacres et exactions.

Soigneusement entretenue par médias « experts » et politiques, cette peur, labélisée « réchauffement climatique » et « transition énergétique » est tellement efficace que même certaines catégories de citoyens, aux cris de « sauvons la planète », en arrivent à manifester pour que l'État agisse d'avantage et donc augmente les prélèvements. À noter que les plus véhéments parmi ces manifestants sont ceux qui payent le moins d'impôts. Ou même, n'en payent pas du tout.

Si les énergies renouvelables, pour lesquelles tous ces impôts et taxes sont levés, remplaçaient efficacement les E.N.R. avec des résultats probants sur le ralentissement du réchauffement, le contribuable pourrait s'estimer satisfait d'avoir fait des « gestes pour la planète ». Mais en consultant les tableaux de consommation d'énergie en particulier cet hiver on s'aperçoit que l'éolien et le photovoltaïque ne représentent que quelques faibles pourcentages, à comparer aux autres sources d'énergie.

Il est impossible de savoir si les efforts consentis, particulièrement en France, ont ou auront une influence sur le climat de la planète. D'où la question : faut-il ou non, aggraver la pression fiscale sur ce sujet sensible ? Mais le Gouvernement ne se pose pas la question : le levier est efficace, continuons à subventionner éoliennes et photovoltaïque !

Comme par ailleurs, on s'aperçoit qu'une très forte majorité des fonds collectés est redistribuée à quelques investisseurs et industriels, on se demande si toute cette fiscalité n'a pas pour but principal de faire rentrer des finances dans les caisses de l'État et surtout de faire gagner de l'argent à certains au détriment des contribuables.

Pour en revenir à la Guerre de Cent Ans, des historiens, dont Boris Bove, ont montré que, sur les sommes collectées par Charles VII pour faire face aux nécessités de la guerre, seul un quart ou un tiers avait été consacré directement au recrutement et à l'équipement des armées. La majorité était distribuée à de puissants seigneurs pour entretenir leur loyauté, payer des rançons et affirmer le prestige royal en entretenant une cour somptueuse.

N'y a-t-il pas là quelques ressemblances entre le présent et un passé six fois centenaire ?